

Janvier-Février 2008



LE P'TIT GUIDE DU P.C.D.N. VERVIERS

Bulletin de liaison bimestriel

Contact: Marie-Paule Beckers 087/23.21.26

Daniel Wilket 087/31.27.59

Retrouvez-nous aussi sur le site de la ville <http://www.verviers.be>

En ce début 2008, nous souhaitons à tous nos lecteurs une merveilleuse année remplie de découvertes et d'émerveillements.

Et à propos de découvertes, connaissez-vous le castor ? Ce sympathique bâtisseur de barrages dont les travaux en bord de rivière ont une action positive sur la biodiversité a fait un retour en force en Wallonie. En attendant de pouvoir, peut-être, l'observer dans notre Commune (il serait déjà présent aux portes d'Ensival), vous pouvez faire sa connaissance grâce aux activités organisées par la ferme des castors. Les guides castor vous emmèneront en randonnée d'une ou ½ journée à la découverte des huttes, barrages et autres canaux impressionnants au cœur des vallées sauvages de nos Ardennes.

Ferme des Castors, rue du Centre 78, 6250 Aiseau-Presles.

GSM: 0498 043068 Email: contact@paysdescastors.be Web: www.paysdescastors.be

Nature en Harmonie

Notez déjà dans vos agendas que notre fête de la nature et de l'environnement aura lieu le **WE des 17 et 18 mai** dans le parc et les bâtiments de l'Harmonie.

Le « Verviétois de l'année »

Dans les prochaines semaines, vous pourrez élire le « Verviétois de l'année » en remplissant un bulletin de vote que vous trouverez dans La Quinzaine, Passe-partout, Echos, La Meuse Verviers. Télévesdre en parlera également.

Jacques Thonnard, responsable du groupe « faune » du PCDN, est nommé par la presse verviétoise dans le cadre de ses actions effectuées dans et pour la nature.

Cela lui ferait plaisir si vous le souteniez en votant pour lui, et ainsi peut-être, serait-il le premier nommé dans la catégorie environnement. Voter pour lui c'est non seulement reconnaître tout le travail accompli bénévolement depuis de nombreuses années mais aussi témoigner de l'importance de préserver l'environnement naturel et la biodiversité de notre cadre de vie.

Jacques n'est pas un ingrat et outre le fait qu'être nommé lui apporte une certaine satisfaction, il tient à mettre au premier plan ses amis et les associations qui l'aident :

- le PCDN de Verviers : l'équipe du groupe « Faune », la coordinatrice et les 3 autres responsables de groupes de travail pour toutes les actions de sensibilisation des habitants à la protection de la nature à Verviers (dont par exemple la diffusion du petit guide !);

- l'équipe de Plécotus Verviers, qui l'aide dans la protection des chauves-souris ;

- les personnes qui travaillent et l'accompagnent dans le cadre des actions « Combles et clochers » pour la protection des chouettes effraies ;

- les responsables de Natagora, d'Aves des RNOB et de la LPO qui lui font confiance.

Merci de faire passer ce message à vos amis, collègues, voisins, connaissances...

Un jardin « nature admise » à Verviers

Le jardin, garant de la qualité de vie de l'homme.

Posséder un jardin a toujours été perçu comme un atout, comme une richesse. Un coin de verdure à soi procure un sentiment de liberté et d'individualité, d'autant plus précieux lorsque l'on vit en ville.

Le jardin, un îlot de nature ?

Quelle nature voulons-nous dans nos jardins ? Gazon anglais ou pré fleuri ? Haie vive ou alignement de conifères ? Poissons rouges ou grenouilles ? Les questions sont posées mais que choisir ?

Si vous aimez les plantes et les fleurs que vous rencontrez lorsque vous vous promenez à la campagne...

Si vous désirez un jardin accueillant pour la vie sauvage...

Si vous voulez donner un petit coup de pouce à la nature, aider un peu à renforcer le maillage écologique...

Si vous êtes prêt à vous écarter un peu de l'habituel, du géométrique et de l'ordonné...

Alors entrez avec nous dans l'univers du jardin « nature admise ».

1. Organiser son jardin.

Il est difficile de donner des conseils applicables partout et à tout le monde : chaque jardin est un cas particulier et reflète les attentions et les attentes de son propriétaire. Il est conseillé d'établir tout d'abord un plan sur papier afin de pouvoir agencer les différents éléments en tenant compte de la surface qu'ils occuperont et de leurs exigences spécifiques, notamment en terme d'ensoleillement.

Quelques conseils :

N'oubliez pas de tenir compte du développement futur de la végétation quand vous planifiez vos plantations. Ne surchargez pas votre jardin et pensez à l'ombre apportée par les arbres ou la haie.

Envisagez les nuisances potentielles pour vous et vos voisins : éloignez les hautes tiges des maisons et des limites de propriété.

Pensez aux différentes activités qu'accueillera le jardin : laissez des surfaces dégagées pour les jeux d'enfants, des accès aisés aux différentes parties afin de faciliter l'entretien.

Les jardins citadins sont souvent de petite taille, ce qui limite l'emploi d'arbres de grande taille : pourquoi ne pas se concerter entre voisins pour organiser une gestion collective des parcelles au niveau d'une rue ou de quelques maisons.

Arbres et arbustes

La présence d'arbres ou d'arbustes feuillus au jardin augmente indéniablement son attrait. Que ce soit par la beauté de ses fleurs, de son feuillage ou de sa forme, par les fruits qu'il peut offrir, par l'ombre bienvenue à son pied, par la faune qu'il abrite, l'arbre est généreux pour celui qui l'accueille.

Choisissez vos arbres et arbustes en fonction de la place dont vous disposez mais surtout sans oublier leur développement futur.

Optez de préférence pour une essence indigène, celle-ci sera mieux adaptée aux conditions naturelles locales, elle sera plus accueillante pour la faune qui y trouvera une nourriture adéquate (fleurs, feuilles ou fruits). De plus les essences indigènes sont bien mieux intégrées dans notre terroir, elles font partie de notre patrimoine.

Dans un jardin « nature admise », qui a pour vocation de constituer un élément parcellaire d'un réseau écologique plus large, la présence d'espèces végétales non indigènes n'est pas nuisible mais considérée comme inintéressante.

Si vous plantez un arbre fruitier, choisissez de préférence une variété locale, bien adaptée à notre climat et résistante aux maladies. La faculté agronomique de Gembloux propose un choix intéressant d'anciennes variétés sélectionnées qui peuvent être obtenues chez certains pépiniéristes. Vous pourrez ainsi éviter des tas de traitements et cet arbre sera un petit plus pour la nature au jardin. Il est aussi possible de reproduire par greffage une variété que vous appréciez. Pour la taille, des formations de quelques heures sont organisées chaque année par diverses associations.

Le groupe « Jardins nature admise », du P.C.D.N. de Verviers a voulu conserver des variétés de poiriers et pommiers connues et inconnues de notre région : deux vergers ont vu le jour dans notre Commune, un à Séroule et l'autre à Petit-Rechain. Les pommiers et poiriers présents dans ces vergers ont été greffés avec des rameaux provenant de vieux arbres de notre région. Chaque année, une formation au greffage est organisée par le groupe.

La haie

Une autre façon d'intégrer des espèces arbustives dans son jardin est de planter une haie. Celle-ci offre une protection contre le vent, la pluie ou les regards indiscrets. Composée d'essences indigènes, elle procurera abri, nourriture, site de reproduction à de nombreux animaux. Elle est aussi un facteur important d'intégration paysagère.



Haie basse taillée ou haie libre ?

Dans la haie basse taillée, la croissance des végétaux est régulée en hauteur et en largeur. Parfois la seule autorisée, elle offre l'avantage de la netteté et du faible encombrement. Par contre, elle demande un entretien fréquent, elle ne produit ni fleurs ni fruits.

Dans la haie libre, les végétaux sont plantés plus écartés les uns des autres, souvent en plusieurs rangs. Leur croissance n'est pas ou peu limitée en largeur et en hauteur, l'entretien est minimal. Elle offre des conditions optimales pour la faune car elle est très proche d'un milieu nature : la lisière forestière. Cette haie libre occupera évidemment un espace beaucoup plus important et devra respecter les prescriptions légales en matière de plantation.

Dans la haie, diversifiez les espèces et plantez les par petits groupes afin d'éviter la monotonie et la propagation des maladies. Lorsqu'un écran visuel est recherché même l'hiver, on pourra opter pour un feuillage persistant (houx) ou marcescent (dont les feuilles sèchent sans tomber en hiver : charme, hêtre, chêne).

QUELQUES ARBRES ET ARBUSTES DE LA HAIE (tous ces arbres et arbustes se prêtent à la taille)											
ESPECES	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
Aubépine à un style ¹ (<i>Crataegus monogyna</i>)	Si/Ca	Lé/N	SO	+/-	10	<u>5-6</u>	3	+	+	+	-
Aulne glutineux (<i>Alnus glutinosa</i>)	Si/Ca	Lo	S	+	25	3-4	1	-	+	-	+
Charme ¹ (<i>Carpinus betulus</i>)	(Si)/Ca	Lé/N	SO	-	20	4-5	0	+	-	-	-
Châtaignier (<i>Castanea sativa</i>)	Si	Lé/N	SO	+	30	6	3	+	+	+	-
Chêne pédonculé ¹ (<i>Quercus robur</i>)	Si/Ca	N/(Lo)	S	-	40	4-5	1	+	+	-	-
Cornouiller sanguin (<i>Cornus sanguinea</i>)	(Si)/Ca	Lé/N	SO	+	4	<u>5-6</u>	2	+	+	-	-
Eglantier ⁴ (<i>Rosa canina</i>)*	Si/Ca	Lé	S	+	5	<u>5-7</u>	3	-	+	+	-
Erable champêtre (<i>Acer campestre</i>)	Ca	Lé/N	SO	-	15	5-6	3	+	-	-	-
Framboisier (<i>Rubus idaeus</i>)	Si	N	S	+	1,5	<u>5-7</u>	3	+	+	+	+
Hêtre ¹ (<i>Fagus sylvatica</i>)	Si/Ca	Lé/N	SO	-	40	4-5	1	+	+	+	-
Houx ² (<i>Ilex aquifolium</i>)	Si	Lé/N	SO	-	15	5-6	2	+	+	T	-
Lierre ^{2 et 3} (<i>Hedera helix</i>)*	Si/Ca	Lé/N	SO	-	30	<u>9-10</u>	3	-	+	T	-
Noisetier (<i>Corylus avellana</i>)	Si/Ca	N	SO	+	15	<u>2-4</u>	2	+	+	+	-
Prunellier ⁴ (<i>Prunus spinosa</i>)	(Si)/Ca	Lé/(N)	SO	+/-	5	<u>3-5</u>	3	+	+	+	-
Ronces à mûres ^{2,3 et 4} (<i>Rubus sp.</i>)*	Si/(Ca)	N/Lo	SO	+	1,5	<u>5-7</u>	3	+	+	+	-
Tilleul à petites feuilles (<i>Tilia cordata</i>)	Si/(Ca)	N	S	+/-	30	6-8	3	-	-	-	-
Troène commun ² (<i>Ligustrum vulgare</i>)	Ca	Lé/N	SO	+	3	5-6	3	-	+	-	+

QUELQUES ARBRES ET ARBUSTES DU BOSQUET

ESPECES	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
Bouleau pubescent (<i>Betula pubescens</i>)	Si/Ca	Lo	S	+	25	4-5	0	-	-	-	-
Bouleau verruqueux (<i>Betula pendula</i>)	Si/Ca	Lé/N	S	+	30	4-5	0	-	-	-	-
Cerisier à grappes (<i>Prunus padus</i>)	Si/(Ca)	(N)/Lo	SO	+	15	<u>5</u>	3	+	+	-	-
Chêne sessile (<i>Quercus petraea</i>)	Si/(Ca)	Lé/N	SO	-	35	4-5	1	+	-	-	-
Chèvrefeuille ¹ des bois (<i>Lonicera periclymenum</i>)	Si	Lé/N	SO	+/-	6	<u>6-9</u>	1	-	-	T	+
Clématite ¹ des haies (<i>Clematis vitalba</i>)	Ca	(Lé)/N	S	+	30	7-8	1	-	-	-	+
Erable plane (<i>Acer platanoides</i>)	Si/Ca	N	SO	+	30	4-5	3	-	+	-	-
Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>)	Si/Ca	N	SO	+	30	4-5	3	-	+	-	-
Merisier (<i>Prunus avium</i>)	Si/Ca	N	S	+/-	25	<u>4-5</u>	3	+	+	+	-
Peuplier tremble (<i>Populus tremula</i>)	Si/Ca	N	S	+	25	<u>3-4</u>	1	-	+	-	+
Saule marsault (<i>Salix caprea</i>)	Si/Ca	Lé/N	S	+	10	<u>3-4</u>	3	+	+	-	+
Sorbier des oiseleurs (<i>Sorbus aucuparia</i>)	Si	Lé/(N)	SO	+/-	20	<u>5-6</u>	1	+	+	T	-
Sureau à grappes (<i>Sambucus racemosa</i>)	Si	Lé/N	S	+	4	<u>4-5</u>	1	+	+	-	+
Sureau noir (<i>Sambucus nigra</i>)	(Si)/Ca	N	SO	+	7	<u>6-7</u>	1	+	+	+	+
Viorne obier (<i>Viburnum opulus</i>)	Si/Ca	N/Lo	SO	-	4	<u>5-6</u>	1	+	+	-	+

A : acidité du sol: Si = préfère un sol siliceux; Ca = préfère un sol calcaire; Si/Ca = tolère les deux types
 B : type de sol: Lé = sol léger; N = sol normal; Lo = sol lourd
 C : lumière: S = préfère un emplacement ensoleillé;

SO = supporte l'ombrage
 D : vitesse de croissance: + = rapide; +/- = moyenne; - = lente
 E : hauteur maximale (en mètres)
 F : mois de floraison: si les chiffres sont soulignés, la floraison est spectaculaire

G : attractivité pour les insectes pollinisateurs: 1 = moindre; 2 = élevée; 3 = très élevée
 H : + si l'arbre constitue un abri apprécié des mammifères
 I : + si l'arbre porte des fruits appréciés des oiseaux

J : + si l'arbre porte des fruits comestibles pour l'homme
 T si les fruits sont toxiques pour l'homme
 K : + si l'arbre peut être bouturé aisément

¹grim pant

Le pré fleuri



Le pré fleuri ou prairie de fauche est une zone dans laquelle on laisse les plantes à fleurs, les plus diversifiées possibles, accomplir l'entièreté de leur cycle de vie. Outre son attrait esthétique, le pré fleuri est un lieu de protection de la biodiversité végétale et attire de nombreux insectes butineurs ou non. Autre avantage, il ne requiert qu'un entretien minimal : une ou deux fauches annuelles (mi-juillet, octobre).

Pour obtenir un grand nombre de fleurs et privilégier celles-ci par rapport aux graminées, il faut installer le pré fleuri sur un sol aussi pauvre que possible. Si votre sol est trop riche, ce qui est souvent le cas, diverses méthodes permettent de l'appauvrir, mais, de toute façon, il faudra exporter toutes les matières fauchées (compost ou parc à conteneurs).

Les plantes peuvent être semées ou repiquées. Les mélanges de semences ou les plants en godets doivent bien provenir de plantes indigènes afin de sauvegarder notre richesse génétique. Il est aussi possible de récolter des graines dans la nature en veillant à ne prélever qu'une part raisonnable de ce que l'on trouve.

Si le pré fleuri vous paraît trop sauvage, vous pouvez aussi opter pour des tontes plus espacées dans certaines zones du jardin. Ces surfaces n'atteindront pas la richesse floristique du pré fleuri mais elles constitueront tout de même un milieu plus accueillant pour les insectes et permettront à certaines plantes de fleurir.

QUELQUES FLEURS DE LA PRAIRIE

ESPECES	A	B	C	D	E	F	G	H	I
Achillée millefeuille (<i>Achillea millefolium</i>)*	Vi	N	SS	S/R	40	6-9	Bla	1	-
Brunelle commune (<i>Prunella vulgaris</i>)	Vi	N	S	D/S	30	7-9	Vi	1	-
Bugle rampante (<i>Ajuga reptans</i>)	Vi	Lo	SO	D/S	15	4-5	Vi	1	-
Cardamine des prés (<i>Cardamine pratensis</i>)*	Vi	Lo	S	S	40	4-6	R	2	-
Centaurée scabieuse (<i>Centaurea scabiosa</i>)*	Vi	Lé	S	S/R	80	6-10	R	1	+
Fleur de coucou (<i>Lychnis flos-cuculi</i>)*	Vi	Lo	S	S/R	50	5-8	R	1	-
Grande Marguerite (<i>Leucanthemum vulgare</i>)*	Vi	N	S	S	80	5-8	Bla/J	1	-
Lotier corniculé (<i>Lotus corniculatus</i>)	Vi	Lé	SS	S/R	40	5-9	J	1	-
Millepertuis perforé (<i>Hypericum perforatum</i>)	Vi	N	SO	S/R	90	6-9	J	1	-
Oseille (<i>Rumex acetosa</i>)	Vi	N/Lo	SO	S/R	80	5-6	R	1	+
Trèfle des prés (<i>Trifolium pratense</i>)	Vi	Lo	S	S	40	5-9	R	3	-
Trèfle rampant (<i>Trifolium repens</i>)	Vi	N	SS	S	20	5-11	Bla	3	-

A : Vi = vivace;
 B : type de sol: Lé = léger;
 N = normal; Lo = lourd
 C : lumière: SS = exige un
 emplacement ensoleillé;

S = tolère la mi-ombre;
 SO = préfère la mi-ombre
 D : mode de culture: D = division;
 S = semis en place; R = repiquage
 E : hauteur maximale (en centimètres)

F : mois de floraison
 G : couleur de la fleur: Bla = blanc;
 Vi = violet; R = rouge ou rose;
 J = jaune
 H : attractivité pour les insectes

pollinisateurs: 1 = moindre;
 2 = élevée; 3 = très élevée
 I : + si la fleur porte des graines
 appréciées des oiseaux
 * voir Avertissement p.3

Les parterres

Les plantes sauvages indigènes peuvent également trouver leur place dans les parterres. Elles peuvent être choisies pour leur caractère décoratif ou aromatique, pour leurs propriétés culinaires ou médicinales, leur attractivité pour les insectes butineurs ou simplement parce qu'elles étaient déjà là ou que vous aimez ces plantes connues depuis toujours.

Parmi les plantes annuelles, certaines -appelées messicoles- se développent uniquement sur les sols fraîchement retournés : bleuet, chrysanthème des moissons, coquelicot... Elles étaient très courantes dans les champs autrefois mais les techniques agricoles modernes les ont fait pratiquement disparaître. Nous pouvons leur réserver une place dans notre jardin, en les associant éventuellement avec des céréales.

QUELQUES FLEURS SAUVAGES DECORATIVES

ESPECES	A	B	C	D	E	F	G	H	I
Bleuet (<i>Centaurea cyanus</i>)*	A	N	SS	S	100	6-8	Ble	2	-
Bouillon blanc (<i>Verbascum thapsus</i>)*	Bi	N	S	S	200	6-8	J	1	-
Campanule à feuilles rondes (<i>Campanula rotundifolia</i>)*	Vi	Lé/N/Lo	S	S/R	40	6-10	Vi	1	-
Cardère sauvage (<i>Dipsacus fullonum</i>)*	Bi	N/Lo	S	S	200	7-9	R	3	+
Colombaire (<i>Scabiosa columbaria</i>)*	Vi	Lé	SS	R	70	7-10	Vi	1	+
Jonquille (<i>Narcissus pseudonarcissus</i>)	Bi	N/Lo	SO	D/R	25	3-4	J	1	-
Linaire commune (<i>Linaria vulgaris</i>)*	Vi	Lé	SS	D/R/S	80	6-9	J	1	-
Mauve musquée (<i>Malva moschata</i>)*	Vi	N	S	S/R	75	6-9	Vi	1	-
Mélicot officinal (<i>Melilotus officinalis</i>)*	Bi	N	SS	S/R	120	6-10	J	3	-
Silène enflé (<i>Silene vulgaris</i>)*	Vi	Lé	SS	S/R	90	5-10	Bla	1	-
Verge d'or (<i>Solidago virgaurea</i>)*	Vi	N	SO	S/R	100	7-10	J	1	-
Vipérine (<i>Echium vulgare</i>)*	Bi	Lé	SS	S	80	6-9	Vi	3	-

A : Vi = vivace; A = annuelle; Bi =
 bisannuelle
 B : type de sol: Lé = léger;
 N = normal; Lo = lourd
 C : lumière: SS = exige un emplace-

ment ensoleillé; S = tolère la mi-
 ombre; SO = préfère la mi-ombre
 D : mode de culture: D = division;
 S = semis en place; R = repiquage
 E : hauteur maximale (en centimètres)

F : mois de floraison
 G : couleur de la fleur: Bla = blanc;
 Ble = bleu; Vi = violet; R = rouge
 ou rose; J = jaune
 H : attractivité pour les insectes

pollinisateurs: 1 = moindre;
 2 = élevée; 3 = très élevée
 I : + si la fleur porte des graines
 appréciées des oiseaux
 * voir Avertissement p.3

Vieux murs et tas de bois.

La présence d'un vieux mur dans votre jardin est une richesse écologique à conserver. Les interstices entre les pierres sont autant d'ancrages pour les plantes et d'abris pour certains animaux. Ne le démolissez ou ne le rejointoyez que s'il présente un danger réel. Avec quelques pierres, vous pouvez même créer un milieu similaire en les rassemblant en tas ou en constituant un muret de pierres sèches (très décoratif de surcroît).

Un tas de bois mort est aussi très attractif pour la faune, il peut être constitué des bois trop gros pour le compost et dont on ne sait que faire.

Un mur ou une clôture peu esthétique, une façade, peuvent être couverts par une plante grimpante sans que cela nuise à leur solidité. Ici encore, préférez les espèces indigènes : clématite des haies (*Clematis vitalba*), lierre (*Hedera helix*), chèvrefeuille des bois (*Lonicera periclymenum*), camérisier (*Lonicera xylosteum*), bryone dioïque (*Bryona dioica*) ou Houblon (*Humulus lupulus*). Les murs ou clôtures peuvent aussi soutenir un arbre fruitier taillé en espalier.

A suivre dans le prochain « p'tit guide »...

Agenda

JANVIER

- Dim 06** La réserve d' Oost-Marland 08 h 00 devant l'église de Heusy
08 h 30 à Lixhe
Promenade **ornithologique** du groupe Faune pour observer les migrateurs sur les plans d'eau. Rens 087 / 23 19 42
- Dim 6** Promenade Euregio, départ à 13 h 30, plus ou moins 9 km, PAF 2,5 € pas besoin de réserver.
La Reid : une balade-santé par chemins et sentiers, à travers bois et escarpements.
RDV église de La Reid. Rens 087 / 22 74 99 ou 0497 / 02 19 44
- Mer 09** **à 20 h**, à l' « espace 28 », rue Laoureux 28, 4800 Verviers, conférence de Dominique Masset : « **La Décroissance Economique Soutenable : utopie, misère pour tous ou voie de salut ?** »
- Mais qu'est-ce donc que la Décroissance Economique Soutenable ? Quelles en sont les implications ? Comment devra/devrait-elle ou pourra/pourrait-elle se concrétiser dans nos modes de vie ? Quels sont nos comportements collectifs qui devraient/devront inéluctablement changer ? Qui est concerné ? Faut-il redouter un tel choix d'évolution socio-économique ? Est-il possible et/ou souhaitable d'y échapper ?
- Ce sont autant de questions auxquelles les Amis de la Terre s'attacheront à répondre au cours de cette soirée thématique. Cette conférence permettra de développer les aspects théoriques de la DES mais aussi les choix de principes auxquels les Amis de la Terre adhèrent suite aux réflexions menées par eux au cours de ces dernières années. Ils présenteront également, par une série d'exemples, ce en quoi diffèrent les options du Développement Durable et de la Décroissance Economique Soutenable. PAF 3 € gratuit pour les membres de Nature et Progrès. Rens 087 / 31 27 59.

- Dim 13** Promenade Euregio, départ à 13 h 30, plus ou moins 9 km, PAF 2,5 € pas besoin de réserver.
Mortier : une discrète localité presque endormie et pourtant jadis bouillonnante d'activité. RDV église de Mortier. Rens 087 / 67 97 42 ou 0497 / 74 49 64
- Dim 20** Promenade Euregio, départ à 13 h 30, plus ou moins 9 km, PAF 2,5 € pas besoin de réserver.
Dolhain : de ville en village, de prairie en forêt, de sentier en ruisseau. RDV place Léon Dandrimont. Rens 087 / 44 62 15 ou 0497 / 45 67 39
- Dim 27** Promenade Euregio, départ à 13 h 30, plus ou moins 9 km, PAF 2,5 € pas besoin de réserver.
Wanne : de superbes panoramas tout au long de cette balade parmi des coins retirés. RDV église de Wanne Rens 087 / 22 74 99 ou 0497 / 02 19 44

FEVRIER

- Dim 03** Promenade Euregio, départ à 13 h 30, plus ou moins 9 km, PAF 2,5 € pas besoin de réserver.
Mortroux : une balade nature au départ de ce charmant village bien caché. RDV église de Mortroux. Rens 087 / 67 97 42 ou 0497 / 74 49 64
- Dim 10** Les bords de Vesdre 08 h 30 au pont Léopold à Verviers
Promenade **ornithologique** du groupe Faune pour observer nos migrateurs sur la Vesdre. Rens 087 / 23 19 42
- Dim 24** Promenade Euregio, départ à 13 h 30, plus ou moins 9 km, PAF 2,5 € pas besoin de réserver.
Les trois frontières : une excursion sereine et paisible dans une région boisée en zone frontrière. RDV tour panoramique à Gemmenich Rens 087 / 44 62 15 ou 0497 / 45 67 39
- Mer 27** à 20 h, à l' »espace 28 », rue Laoureux 28, 4800 Verviers, conférence de Philippe Delwiche : « **Tout savoir sur la tomate** ».

La tomate est le deuxième légume le plus consommé dans le monde. Il en existe des centaines de variétés de toutes les couleurs, rouges, pourpres, jaunes, vertes, blanches et de toutes les formes. Présente toute l'année sur les étals des supermarchés, elle nous vient souvent de producteurs industriels qui ne cultivent que quelques variétés. Leurs principaux soucis se limitent à une bonne résistance au transport et une grande régularité dans le calibre. La qualité gustative n'est que trop rarement prise en compte, si bien que nous mangeons le plus souvent des tomates insipides, mal mûries et trop fermes. Le fait qu'ils la cultivent en « hors sol » sur des substrats inertes où coule de l'eau additionnée d'éléments nutritifs n'y est certainement pas étranger. Que valent pour notre santé, des légumes cultivés de la sorte ?

Avec Philippe Delwiche, vice président de Nature & Progrès et auteur de plusieurs ouvrages, nous découvrirons pourquoi cultiver soi-même des tomates, pourquoi les cultiver sans produits chimiques.

Découvrons aussi les différentes manières de les consommer et leurs influences sur notre santé.

Apprenons enfin à maintenir le capital que représentent toutes ces variétés en produisant nous même des graines exemptes de maladies sans pour autant avoir été pulvérisées de pesticides.

A l'issue de cette conférence où l'expérience de chacun sera mise à profit, vous pourrez vous procurer des semences de tomates de nombreuses variétés.

PAF 3 € gratuit pour les membres de Nature et Progrès. Rens 087 / 31 27 59

Dim 02 mars Promenade du **groupe Faune** autour de Froidthier 08 h 00 devant l'église de Heusy 08 h 30 devant l'église de Froidthier. Rens 087 / 23 19 42

Stages du congé de Carnaval

Votre enfant aime la nature : connaissez-vous le domaine de **Tribomont** ? Votre enfant passera des moments captivants lors des activités organisées pour la 14^e année dans le plus beau des domaines boisés de la région situé entre Wegnez et Grand-Rechain. Et les frères et les sœurs bénéficient d'importantes remises.

Du **04 au 08 février**, de 5 à 12 ans. La soupe aux cailloux : l'univers des roches par le jeu, les expériences, l'approche de terrain et la cuisine des bois. **Inscriptions** : Laisser ses coordonnées de l'enfant sur le répondeur 087/35.36.01 – Verser le droit d'inscription (60 €) au 103-2222678-88 de OREE asbl, Tribomont, 69 à Wegnez.

Au Fagotin découverte de la vie à la ferme. Stage en externat pour les 3 à 15 ans, de 9 h à 16 h, 17 € par jour. Stages en internat pour les 7 à 13 ans 194 € par semaine complète. Le fagotin, Roua 10, Stoumont. 080/78 63 46 fagotin@belgacom.net

A **l'auberge des castors** : du 3 au 8 février en internat, de 3 à 14 ans Centre d'hébergement des castors, route de Xhoffraix 41, Hockai. 087 / 27 51 47 www.castor.be

Chers lecteurs, peut-être avez-vous des remarques à formuler concernant ce « p'tit guide », le fonctionnement du PCDN, ou peut-être avez-vous des suggestions d'actions que nous pourrions entreprendre pour protéger ou restaurer la nature à Verviers.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, elles seront toujours les bienvenues.

087 / 327 575 (Marie-Paule Mullender)